Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 114 (1969)
Heft: 6

Artikel: S.S.N.A.
Autor: Verrey
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343493

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

S.S.N.A.[1]

Un nouveau sigle ? Certes pas officiel, mais susceptible peut-être de mettre un peu de clarté dans la confusion des termes [1]. Cet article ne cherche pas à remuer ce tas fumeux et quelque peu nauséabond de l'objection de conscience. Il est là, sur ma table, sous la forme d'une importante documentation accumulée au cours des années et des jours. D'un côté le dossier de la loi, des études complètes d'une grande rigueur intellectuelle, pondérées, objectives. De l'autre, celui, confus, des idéals sincères, des prises de position passionnées et passionnelles, de la méchanceté gratuite, des insinuations et des condamnations, des tracts. Je me bornerai donc à quelques réflexions sur mes expériences avec ces futurs soldats sanitaires non armés, puisque je les attribue depuis huit ans aux troupes sanitaires des cantons de Vaud et de Genève [2]. J'éviterai, dans la mesure du possible, de donner les chiffres que j'ai sous les yeux, car ces données de statistique s'interprètent parfois en fonction de causes à défendre. Or je n'ai pas à défendre une cause acceptée par la très grande majorité des cœurs et des consciences.

Le S.S.N.A. n'est pas un objecteur de conscience ; il peut l'être en puissance comme n'importe qui d'autre. L'objecteur de conscience refuse en effet tout service armé ou non armé dans le cadre de l'armée [3] : c'est le cas :

— du Témoin de Jéhovah,

— de l'objecteur de conscience pour des motifs d'ordre religieux ou d'éthique politico-philosophique.

[1] S.S.N.A. = soldat sanitaire non armé.

[2] A l'exception de deux ou trois cas de jeunes ressortissants du Valais domiciliés hors du canton et de deux ou trois Témoins de Jéhovah déclarés inaptes au service, les soldats sanitaires incorporés dans ce canton catholique ne le sont que sur la base des besoins normaux.

[3] Objecteur de conscience : « Celui qui, pour des raisons religieuses, politiques ou autres, *se refuse* à porter les armes et en conséquence *à accomplir le service militaire* » (Dictionnaire Larousse).

Errata : Deux erreurs typographiques, que nous regrettons, se sont glissées dans le précédent article du colonel EMG Verrey. N° 4, p. 169, fin du premier alinéa, lire « méprisée et décriée » au lieu de « méprisante... » ; p. 182, première ligne, lire « information » au lieu de « formation ». Réd.

Le soldat sanitaire non armé est par contre :

— celui qui, pour des motifs de conscience, à nouveau d'ordre religieux ou d'éthique politico-philosophique, accepte provisoirement ou définitivement de devenir soldat sanitaire à condition d'être dispensé du port de l'arme, du pistolet en l'occurrence ; c'est le cas :

— des adeptes d'une secte, à l'exclusion des Témoins de Jéhovah,

— de conscrits libres de toute appartenance à une secte.

Les Témoins de Jéhovah[1]. Relativement nombreux en Suisse allemande, ils sont rares en Suisse romande (en moyenne un «apte et demi » par année dans ma zone). Sectaires dans tous les sens négatifs du terme, ils forment un corps parfaitement étranger dans notre société. Noyée dans un flot de citations bibliques, leur dialectique peut se résumer dans la notion simpliste de « rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui lui appartient ». On accepte l'impôt, même de défense nationale, et quelques obligations qui permettent de bénéficier des autres droits du citoyen, mais on refuse toute idée de servir, même un service civil. Le TJ est toujours présent le jour du recrutement ; il s'est fait précéder d'une lettre (toujours la même) adressée à l'autorité militaire cantonale, avec l'espoir d'être déclaré inapte au service. Son questionnaire médical porte tous les maux dont notre triste humanité est affligée. J'insiste sur le fait que les TJ sont examinés par les médecins de CVS comme les autres conscrits, mais il est certain qu'ils sont exceptionnellement en bonne santé physique et psychique. Ce sont des tristes et des isolés qui ne pratiquent en général aucun sport. Déclarés aptes, un examen psychiatrique ordonné par le service de santé en éliminera encore quelques-uns. Tous les objecteurs de conscience subissent du reste cet examen depuis quelques années. Le dialogue est impossible, la casuistique du TJ nous échappe. Je me bornerai à un seul exemple récent. Un beau matin, un expert de gymnastique m'annonce qu'un conscrit, Témoin de Jéhovah, ne voulait absolument pas lancer l'agrès de 500 grammes. Je « parlemente » avec le jeune homme ; l'expert avait eu le malheur d'appeler l'engin « grenade », d'où le refus du conscrit. Après lui avoir expliqué qu'il s'agissait d'un agrès de gymnastique à lancer comme une balle ou une boule de neige, notre « contestataire » s'est exécuté et pas plus mal qu'un autre...

[1] 15 à 20 recrues TJ par année en Suisse, incorporés automatiquement comme soldats sanitaires.

Les objecteurs inconditionnels sont également peu nombreux : un en moyenne par année dans chacun des cantons de Vaud et de Genève. Il est évident qu'à dix-huit, dix-neuf ans, on n'est que rarement décidé à franchir un pas d'une telle gravité ; des prises de position définitives peuvent intervenir plus tard. Comme pour les Témoins de Jéhovah, l'état de santé général des objecteurs inconditionnels les rend souvent inaptes au service, sans cela il est probable qu'il y en aurait davantage. Il est rare de trouver dans leurs rangs des sportifs et des athlètes.

Les membres d'une secte autre que celle des Témoins de Jéhovah représentent en moyenne le dix à onze pour-cent des soldats sanitaires dans le canton de Vaud et le cinq à six pour-cent dans le canton de Genève ; il n'y en a pas en Valais. Je ne les considère pas comme des S.S.N.A. dans le vrai sens du terme, bien que bon nombre d'entre eux, placés devant un choix, renoncent au port d'une arme. Darbystes et autres Adventistes deviennent pour la plupart soldats sanitaires par tradition de famille, de père en fils et d'oncle en neveu. Plusieurs acceptent de porter une arme et, il y a quelques années, lorsque les automobilistes et les soldats du train sanitaires étaient encore armés du mousqueton, les Darbystes se retrouvaient dans les rangs des automobilistes. Il n'y a jamais de problèmes au recrutement avec ces jeunes gens s'ils déclarent avec franchise et naturel qu'ils sont membres d'une secte.

L'incorporation des S.S.N.A. *non adeptes d'une secte* présente presque toujours, pour plusieurs raisons, un aspect déplaisant. Une différence est sensible entre Vaud et Genève ; ils sont proportionnellement plus nombreux au bout du lac, comme aussi plus arrogants, surtout les « étudiants » selon la terminologie actuelle. S'ils constituent dans le canton de Vaud le seize pour-cent des soldats sanitaires en moyenne par année, à Genève cette proportion oscille entre vingt et trente pour-cent, en fonction de la situation internationale (guerre des six jours en 1966 ou événements de mai-juin en France en 1968)[1].

Les motifs d'une demande d'incorporation comme S.S.N.A. sont variés, parfois « honnêtes », parfois « malhonnêtes ». On trouve :

— des chrétiens sincères, aux convictions profondes, protestants dans le canton de Vaud, protestants *et* catholiques à Genève ;

[1] Dans les cantons de Vaud et de Genève, la moitié sont des « étudiants » ; peu ou pas de manœuvres.

— des non-croyants, mais aux convictions morales tout aussi respectables (il y en a peu) ;
— des « farfelus » échappés à un examen médico-psychique plus approfondi, de pauvres épaves en général ;
— des « durs » par éthique *politico*-philosophique, en plus grand nombre à Genève ;
— des « malins », de vrais « malhonnêtes », qui choisissent cette solution pour des raisons de simple commodité ; les mêmes qui tentent souvent de faire croire qu'ils sont inaptes au service.

Leurs mobiles :

— pour l'étudiant, la fuite devant les risques d'un avancement possible avec toutes ses servitudes (ils sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit communément) ;
— le choix d'une place d'armes proche du domicile ; le nombre des soldats sanitaires pour motifs de conscience a diminué de près de la moitié dans la région de Bâle et a doublé à Genève depuis le transfert de la place d'armes de Bâle à Lausanne ;
— le choix délibéré d'une troupe aux exigences moins poussées, par la force des choses, que dans une autre arme ; que l'on songe aux fusiliers, grenadiers, soldats de chars, canonniers, etc. ;
— le désir de devenir automobiliste et de conduire une ambulance avec tous les avantages que, vus de loin, cela semble comporter (le conscrit ignore en général que, devenu recrue et soldat automobiliste sanitaire, il ne conduira que rarement des ambulances et plus souvent les mêmes gros camions que dans les autres troupes).

On se trouve parfois en présence d'une déclaration fantaisiste du choix d'une carrière médicale ou paramédicale. Ce « pieux mensonge » n'est pas propre aux Romands. Il y a peu de temps, la présence d'une petite école de recrues sanitaire dans la région proche de Lugano a fait surgir au Tessin un nombre inhabituel de disciples d'Esculape et une enquête a démontré que pour un garçon véridique, il y avait quatre ou cinq « farceurs ».

Un peu partout on trouve des gens qui jouent avec la vérité, mais il existe cependant une certaine relation de cause à effet qui se traduit par une plus forte demande d'affectation aux S.S.N.A. en Suisse romande qu'en Suisse allemande. Par exemple, à l'exception de ceux

venus de la citadelle de l'objection qu'est La Chaux-de-Fonds ou d'une très grande ville comme Zurich, le nombre des S.S.N.A., non adeptes de sectes, est très faible dans les zones de recrutement autres que la I, en particulier dans la partie de langue allemande du canton de Berne et dans tous les cantons catholiques.

Malgré une vieille expérience, il est difficile de cataloguer, à première vue, le conscrit qui demande de devenir soldat sanitaire non armé dans telle catégorie plutôt que dans telle autre. Ce n'est parfois que plusieurs années ou plusieurs mois plus tard que l'on apprend que la recrue X ou Y s'est moquée de vous. Si au début de sa carrière comme officier de recrutement on écoute son homme d'une oreille bienveillante et on essaye de le raisonner, la lassitude et un certain écœurement viennent avec le temps : toujours les mêmes phrases, les mêmes thèmes, les mêmes thèses, les mêmes comportements, les mêmes chevelus, les mêmes coupes de barbe, la même incompréhension, la même hostilité.

Il peut arriver que l'un ou l'autre reconnaisse que l'on puisse être d'un autre avis et accepte un dialogue qui tourne court, malgré tout, assez rapidement : la majorité a fait son choix ; de même que le représentant de la force publique est un flic et un SS, le soldat, l'officier et à plus forte raison « *les colonels* », sont des militaristes, donc des assassins et des brutes épaisses. Il est inutile de chercher à leur faire comprendre que l'on condamne la guerre et la misère du monde autant qu'eux, qu'il n'y a pas que les armes qui tuent ou que l'on doit rester armé pour sauvegarder sa liberté ; non, leur religion est faite une fois pour toutes.

Il existe un type S.S.N.A., de même qu'il existe un type grenadier, sapeur, canonnier, etc. Ils sont en général faciles à détecter dès le premier contact du matin ; leur opposition se marque dans leur attitude à l'égard du commandant d'arrondissement, des médecins, des experts de gymnastique, des plantons de service ; leur questionnaire médical est surchargé ; ils répondent « non » ou « oui » « physiquement », « non moralement » à la question « vous sentez-vous capable de faire du service ? » Leur aspect — il y a des exceptions — n'est pas non plus celui d'un athlète ; à côté de leur système pileux, ils se distinguent aussi par leur habillement ou par ce qui leur en tient lieu. Il est vrai que les plus « curieux » ne viennent pas à l'incorporation, leur sort ayant été décidé par la commission de visite sanitaire qui les a déclarés inaptes au service. Voilà pour leur aspect extérieur.

Ne revenons pas sur les motivations ; elles sont bien connues : éducation de base dans un milieu hostile, révolte contre les parents, la société, un monde que l'on ne veut pas comprendre, d'où l'anarchisme de cœur et d'action ou la non-violence du « hippy ».

Les soldats sanitaires en général et en particulier

Répétons que ces observations se bornent à celles d'un officier de recrutement pour Vaud, Valais et Genève. Il peut classer les soldats sanitaires en quatre catégories :

Les étudiants en médecine qui représentent un contingent de sanitaires de plus en plus étoffé ; pour deux raisons : la profession attire un nombre croissant de jeunes et le service de santé fait transférer de leur arme d'origine dans les troupes sanitaires tout futur médecin après le premier examen propédeutique. Il est rare que l'un ou l'autre déclare qu'il est décidé à ne pas porter d'arme ; l'exception vient d'un petit cénacle de camarades de classe ou de volée.

Les soldats sanitaires par goût, dont le contingent principal se recrute très heureusement dans les cantons de Vaud et du Valais, car il existe une tradition sanitaire de bon aloi, de même que dans l'infanterie, l'artillerie, etc. ; ce sont de bons soldats.

Les soldats sanitaires membres de sectes, parfois non armés. Leur conception du devoir et de leurs responsabilités de chrétien, la tradition, les rendent très proches du soldat sanitaire par goût.

Les non-adeptes d'une secte et S.S.N.A. décidés. Il convient de nouveau de faire la distinction entre ceux qui ont accepté par charité chrétienne et humanitaire leur mission de bon samaritain et qui seront en même temps de bons soldats, et les irréductibles, mauvais soldats et mauvais samaritains. Pour éviter d'autres ennuis plus graves, ils se sont soumis à ce qu'ils pensent être une contrainte et leur attitude négative les confine dans leur concept de révolte. « Le pistolet... et l'arme atomique... ». « Comme je suis obligé de me rendre complice d'une institution aussi lamentable que l'armée, je tiens à rester le complice le plus insignifiant possible... ». « Lorsque j'utiliserai une arme, ce sera contre vous ». On ne peut pas « servir » ce que l'on hait, et on hait le service en soi, l'aide au prochain en uniforme, la mission de simple humanité du soldat sanitaire.

Dans l'hypothèse d'un service civil. Evidemment une telle forme de service pourrait être la solution de facilité qui débarrasserait à la fois la troupe sanitaire d'un poids mort et priverait les adversaires de l'armée d'un de leurs chevaux de bataille ; il en resterait en fait assez d'autres. Cette solution aurait-elle une influence sur les effectifs des troupes sanitaires ? Oui et non.

— Les Témoins de Jéhovah sont perdus pour l'armée *et* le service civil.

— Les membres d'une secte, relativement nombreux dans certaines régions, continueraient, je pense, pour la plupart, à servir dans les troupes sanitaires, de même que les sanitaires par goût et la très forte majorité des futurs médecins.

— Les tenants d'un service civil, chrétiens inconditionnellement attachés à leur idéal, et la plus grande partie des inconditionnels aussi de l'action politico-philosophique, pour ne pas se déjuger, deviendraient la force de frappe de ce mouvement.

— Une certaine « masse flottante », les « commodes par essence », resterait dans le cadre de l'armée ou le quitterait selon les facilités ou les difficultés qui pourraient être celles d'un tel genre de service : service à court ou très court terme, paternaliste, sans contraintes, proche de son domicile et de ses chères habitudes ou, au contraire, à long ou très long temps de service, dans le cadre d'une aide au Tiers Monde par exemple, avec tout ce que cela comporte, *pour être efficace,* de sacrifices, de préparation technique pour former des spécialistes, dans une atmosphère faite de discipline et d'ordre, à des centaines et des milliers de kilomètres de son chez-soi.

Nous n'en sommes du reste pas là et, si le problème se pose, il ne pourra être résolu que par la réflexion et le bon sens, dans un esprit de justice à l'égard de tous ceux qui acceptent simplement leur devoir de soldat.

Je n'ai pas à donner une conclusion à cet article. Je pense que ma confrontation presque journalière avec ce phénomène d'opposition me donne le droit et me fait un devoir d'en parler selon ma conscience.

Colonel EMG VERREY
Officier de recrutement de la zone I